



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

Avril 2024



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

Avril 2024

SOMMAIRE

PRINCIPAUX MESSAGES	3
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
1.1. Activité économique dans le monde	4
1.2. Actions des banques centrales	4
1.3. Marchés des matières premières	6
1.4. Marchés financiers	8
II. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS L'UEMOA	10
2.1. Production et demande de biens et services	10
2.2. Inflation	13
III. TAUX D'INTÉRÊT, LIQUIDITÉ ET MONNAIE	14
3.1. Taux d'intérêt des marchés monétaires	15
3.2. Taux d'intérêt des banques	15
3.3. Liquidité bancaire	15
3.4. Monnaie	17
IV. MARCHÉ FINANCIER DE L'UEMOA	18
4.1. Marché boursier de l'UEMOA	18
4.2. Marché des titres de la dette publique	19
V. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'UEMOA	20
5.1. Croissance	21
5.2. Monnaie	21
5.3. Inflation	22
ANNEXES STATISTIQUES	23

PRINCIPAUX MESSAGES¹

1. Évolutions récentes

En **mars 2024**, l'économie est restée vigoureuse dans les pays développés comme dans les pays émergents, qui ont globalement enregistré une expansion, à l'exception de l'Afrique du Sud. Dans les pays voisins et partenaires commerciaux de l'UEMOA, l'activité économique est demeurée stable dans l'ensemble.

Aux **États-Unis**, la croissance a été soutenue par le raffermissement du secteur manufacturier. En **zone euro**, l'activité du secteur privé a progressé, tirée par la croissance du secteur des services. Au **Royaume-Uni**, l'économie a progressé mais moins que le mois précédent, en raison d'une hausse moins rapide de l'activité commerciale dans le secteur privé.

En **Chine**, l'activité économique s'est consolidée par rapport à février 2024. En **Inde**, les activités manufacturière et des services se sont renforcées. En revanche, l'**Afrique du Sud** a connu une décélération suite à la diminution des nouvelles commandes.

En Afrique de l'Ouest, la croissance économique est restée inchangée au **Nigeria**. L'indicateur de l'activité du secteur privé au **Ghana** a connu une expansion suite à la progression des nouvelles commandes.

Les prix des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA ont enregistré un accroissement, attribuable aux conditions météorologiques défavorables et aux tensions géopolitiques qui ont affecté l'offre. En revanche, les prix des produits alimentaires importés dans la région ont connu une baisse, principalement en raison d'une augmentation de l'offre sur le marché.

Au niveau des pays membres de l'UEMOA, l'activité économique demeure robuste, en lien avec la vigueur de la demande intérieure. L'inflation, en glissement annuel, est ressortie stable en mars 2024.

Le taux d'intérêt à une semaine du marché interbancaire est ressorti à 5,92% en mars 2024, en hausse de 6 pdb par rapport à son niveau du mois précédent. Les conditions appliquées par les banques à la clientèle se sont durcies en février 2024 (taux débiteurs : 6,94%, après 6,90% en janvier 2024 et 6,62% en février 2023).

La masse monétaire a enregistré une progression de 3,2%, en glissement annuel, à fin février 2024, après 2,1% un mois plus tôt. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse des créances des institutions de dépôt sur les unités résidentes (+6,7%), atténuée par la dégradation des Actifs Extérieurs Nets (AEN).

2. Perspectives

Selon les prévisions effectuées par la BCEAO, le taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA ressortirait à 6,1% au premier trimestre 2024 après 5,7% aux quatrième et troisième trimestres 2023. Cette dynamique serait tirée par la bonne tenue de la demande intérieure et par l'amélioration continue de certains secteurs tels que l'agriculture vivrière, le commerce, les services non marchands, le transport et le BTP. En ce qui concerne le niveau des prix, les données disponibles indiquent que le taux d'inflation devrait s'établir à 2,9% en avril et mai 2024, en lien avec la remontée des prix des céréales locales principalement dans les pays du Sahel, atténuée par le relâchement des tensions sur les prix des produits pétroliers et alimentaires importés.

¹ Cette note d'analyse a été produite sur la base des données disponibles au 20 avril 2023

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1. Activité économique dans le monde

L'économie mondiale, soutenue par un sentiment positif de la part des entreprises et des investisseurs, montre des signes d'amélioration. Alors que les États-Unis connaissent une croissance solide, la zone euro affiche une performance plus modeste.

Aux **États-Unis**, l'activité économique est restée robuste avec un indice PMI à 52,1 points en mars 2024, légèrement en dessous de l'estimation du mois précédent (52,5 points). Ce chiffre indique néanmoins une forte hausse mensuelle de l'activité commerciale globale en raison d'une croissance robuste dans le secteur manufacturier, atténuée par un léger ralentissement dans les services. En mars, l'indice des directeurs d'achat de la **zone euro** a progressé à 50,3 points, après 49,2 points un mois auparavant, marquant un retour à la croissance pour le secteur privé après dix mois de contre-performance. Cette amélioration a été principalement tirée par le secteur des services et alimentée par la confiance croissante des entreprises dans les perspectives économiques. Au **Royaume-Uni**, la production du secteur privé est passée de 53 points en février 2024 à 52,8 points en mars indiquant une reprise soutenue de l'activité commerciale dans le secteur privé malgré une légère baisse par rapport au mois dernier. La croissance de la production s'est étendue des services à l'industrie manufacturière, marquant la première augmentation de la production dans cette branche depuis février 2023, avec une hausse généralisée du volume des nouvelles affaires. L'activité du secteur privé du **Japon** marque le troisième mois consécutif de croissance (51,7 points), avec une expansion portée par le secteur des services. Les nouvelles commandes ont augmenté et le taux de création d'emplois a été le plus élevé depuis mai 2023.

Au niveau des **pays émergents**, l'activité économique en **Chine** a atteint 52,7 points en mars 2024, la plus haute valeur depuis mai 2023, avec une progression de la production manufacturière et de l'activité des services, stimulée par une hausse des nouvelles commandes, notamment à l'exportation. En **Inde**, l'activité manufacturière et des services s'est renforcée à 61,8 points en mars 2024, marquant le 32^{ème} mois consécutif d'expansion de l'activité du secteur privé, après 60,6 points en février 2024, en lien avec la forte croissance des nouvelles commandes. En mars 2024, le PMI composite en **Russie** a augmenté à 52,7 points par rapport au mois précédent (52,2 points), soutenu par des hausses plus marquées dans la production manufacturière et dans les services, ainsi qu'une accélération de la croissance des nouvelles commandes, tant au niveau national qu'à l'étranger. L'activité économique au **Brésil** est restée stable à 55,1 points en mars 2024, avec une activité des services en hausse et une légère décélération dans la fabrication. En **Afrique du Sud**, le secteur privé affiche une décélération avec un indice à 48,4 points en mars 2024 après 50,8 points en février, indiquant une contraction de l'activité du secteur privé. Cette baisse est due à une forte diminution des nouvelles commandes et à des pressions accrues sur les prix.

Au niveau des pays voisins de l'UEMOA, l'indice PMI composite du **Nigeria** est resté inchangé à 51 points en mars 2024, en raison de la baisse de la demande dans un contexte inflationniste. L'activité économique au **Ghana** a progressé à 50,9 points en mars 2024 par rapport à février (50,2 points), reflétant une amélioration attribuable à une demande croissante des consommateurs, corrélée à la hausse des nouvelles commandes.

1.2. Actions des banques centrales

Les principales banques centrales à travers le monde ont maintenu leurs taux directeurs inchangés en avril 2024, face à une inflation qui se situe à des niveaux supérieurs à leur cible.

Au niveau des pays avancés, la **Banque centrale européenne (BCE)** a maintenu ses taux directeurs lors de sa réunion du 11 avril 2024 et annoncé qu'une baisse des taux pourrait intervenir prochainement, eu égard au ralentissement de l'inflation dans la zone euro. En effet, le taux d'inflation est tombé à 2,4% en mars 2024, mais reste encore supérieur à la cible de 2% fixée à la BCE. Ainsi, les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeurent inchangés, respectivement à 4,50%, 4,75% et 4,00%. La **Réserve fédérale américaine (FED)** a maintenu le taux des fonds fédéraux inchangé dans la fourchette cible de 5,25% à 5,50%, le 20 mars 2024, pour la cinquième fois consécutive. En dépit d'une inflation qui se maintient au-dessus de sa cible, la FED prévoit toujours des réductions de taux en 2024. La **Banque du Canada** a, le 10 avril 2024, maintenu son taux directeur à 5,00%, mais envisage désormais les conditions pour une éventuelle baisse, avec des signes de possibles réductions dès sa prochaine réunion prévue en juin 2024. La **Banque du Japon (BoJ)** a, le 19 mars 2024, relevé son taux directeur pour le porter dans la fourchette de 0% à 0,10%, l'inscrivant ainsi en territoire positif pour la première fois depuis 2007, en raison d'une inflation (2,8% en février 2024) dépassant l'objectif de 2%. En revanche, la **Banque Nationale Suisse (BNS)** a réduit son taux directeur de 25 pbb à 1,50% le 21 mars 2024, l'inflation en Suisse étant ressortie à 1,2% en février 2024, dans la fourchette cible de 0% à 2%.

Dans les pays émergents, la **banque centrale indienne (RBI)** a, le 5 avril 2024, maintenu son taux d'intérêt inchangé à 6,50% pour la septième fois consécutive, face aux risques d'inflation persistants malgré une forte croissance économique. La **Banque centrale du Brésil** a, lors de sa réunion du 20 mars 2024, décidé de réduire son taux directeur de 50 points de base à 10,75%, pour stabiliser l'activité économique.

En **Afrique**, **Bank Al-Maghrib (BAM)** a maintenu son taux d'intérêt de référence à 3,00% le 19 mars 2024. La **Banque centrale du Nigeria (CBN)** a, le 26 mars 2024, relevé son taux directeur de 200 points de base, le portant à 24,75%, après une hausse historique de 400 points de base en février 2024. Cette décision vise à maîtriser l'inflation qui est repartie à la hausse pour atteindre 31,7% en février 2024, son niveau le plus élevé depuis 30 ans. Le 25 mars 2024, la **Banque du Ghana (BoG)** a maintenu son taux de référence inchangé à 29,00%, après une réduction de 100 points de base en janvier 2024. Les décideurs politiques ont déclaré que les risques d'inflation étaient toujours à la hausse. L'inflation au Ghana a légèrement diminué à 23,2% en février 2024, contre 23,5% en janvier, mais est restée largement au-dessus de la fourchette cible de la banque centrale de 6% à 10%. A l'issue de sa réunion tenue le 25 mars 2024, le Comité de politique monétaire (CPM) de la **Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)** a reconduit le taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00% et le taux de facilité de prêt marginal à 6,75%, dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes à 5,5%.

Tableau 1 : synthèse des actions des principales banques centrales

	Variation du taux directeur en 2023 (en pnb)	Variation du taux directeur en 2024 (en pnb)	Taux directeur au 20 avril 2024 (%)	Cible d'inflation (%)	Taux d'inflation en mars 2024 (%)
Pays avancés					
États-Unis	100	0	{5,25 -5,50}	2,0	3,5
Zone euro	200	0	4,50	2,0	2,4
Royaume-Uni	175	0	5,25	2,0	3,4
Pays émergents					
Chine	-20	0	3,45	3,0	0,1
Russie	850	0	16,00	4,0	7,7
Inde	25	0	6,50	5,7	4,9
Brésil	-200	-100	10,75	{3,75+/-1,5}	3,9
Afrique du sud	100	0	8,25	{3,0 - 6,0}	5,6
Pays en développement					
Nigeria	225	600	24,75	{6,0 - 9,0}	33,2
Ghana	300	-100	29,00	{8,0+/-2,0}	25,8
CEMAC *	50	0	5,00	3,0	5,5

Sources : Central Bank rates, Banques centrales des pays concernées, tradingeconomics.com ; * taux d'inflation annuel 2024

1.3. Marchés des matières premières

Les prix des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA ont enregistré un accroissement attribuable aux conditions météorologiques défavorables et aux tensions géopolitiques. En revanche, les prix des produits alimentaires importés dans la région ont connu une baisse, principalement en raison d'une augmentation de l'offre sur le marché.

Les prix des principaux **produits de base exportés** par les pays de l'UEMOA ont enregistré une hausse, en glissement mensuel, de 13,2% en mars 2024, après une réalisation de +9,4% le mois précédent. Ce renchérissement s'explique par la hausse des cours de certains produits d'origine agricole (**cacao** : +29,4%, **huile de palmiste** : +15,7%, **huile de palme** : +9,7%, **café** : +7,1%, **caoutchouc** : +3,5% et **coton** : +0,7%). Les produits énergétiques connaissent également un rebond, portés par la hausse des prix du **pétrole** (+3,7%). Au niveau des métaux précieux, l'**or** a montré une forte ascension en mars 2024 (+6,8%). Les fertilisants tels que le **phosphate** ont également progressé de 5,8%, de même que certains métaux comme le **zinc** (+1,6%). Par contre, un recul a été relevé au niveau des prix des métaux et minéraux (**uranium** : -11,9%).

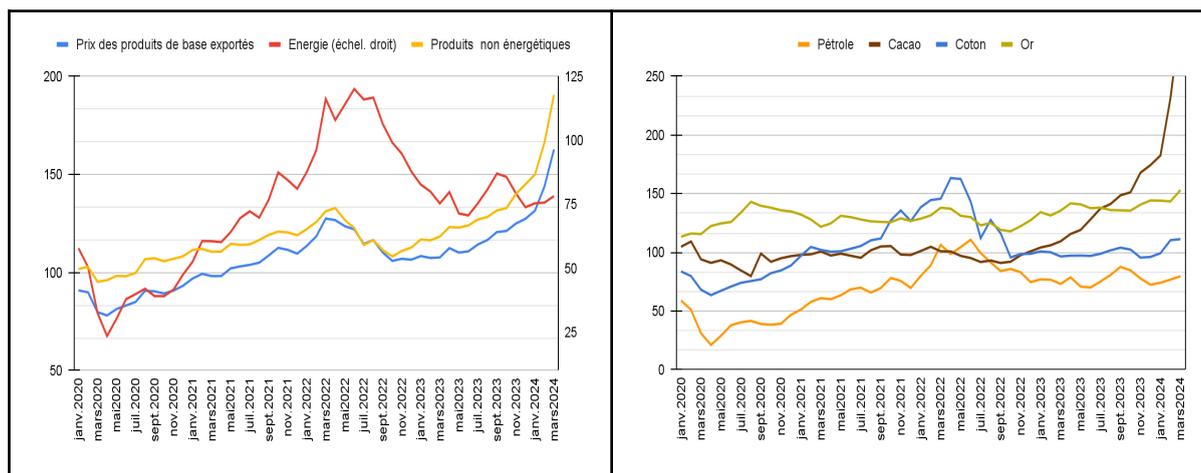
Les cours du **cacao** ont augmenté en raison d'une révision à la hausse du déficit mondial du produit prévu pour 2023/2024 par l'ICCO, atteignant 374.000 tonnes. En outre, les arrivées de cacao dans les ports de la Côte d'Ivoire ont chuté de 29%, suscitant des inquiétudes quant à une offre limitée en provenance d'Afrique de l'Ouest. La hausse des cours des **huiles de palme et de palmiste** s'explique par une offre insuffisante et un optimisme quant à la demande pour ce produit. Cette progression est également portée par une anticipation d'une demande robuste à court terme, notamment en raison des stocks les plus bas en sept mois en février 2024. Les prix du **café** sont en hausse, en raison d'un approvisionnement restreint sur le marché. Les agriculteurs et exportateurs vietnamiens retiennent une partie de leur récolte en attendant des prix plus élevés, ce qui réduit l'offre disponible. Par ailleurs, la crise du transport en mer Rouge entraîne des retards dans les expéditions vers l'Europe, amplifiant la pression sur l'offre. La progression des cours du **caoutchouc** provient de la pénurie croissante de l'offre mondiale. Cette tendance est soutenue par une hausse de la consommation mondiale. Le récent rapport du département américain de l'Agriculture (USDA) sur l'offre et la demande agricoles (Wasde) a

relevé une diminution de la production et des stocks de **coton** aux États-Unis par rapport au mois précédent, justifiant ainsi la hausse des cours de ce produit.

La hausse des cours du **pétrole** est attribuable à l'anticipation d'une offre plus limitée à l'avenir, d'autant que les investisseurs s'attendent à ce que l'alliance des producteurs de l'OPEP+ maintienne ses réductions de production actuelles. Cette tendance a été renforcée par la hausse de la demande en Chine, en lien avec l'évolution positive des indicateurs économiques et par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Ukraine, qui ont alimenté les craintes d'une réduction de l'offre mondiale de pétrole. L'**or** a gagné en valeur eu égard aux spéculations sur une baisse des taux d'intérêt, renforçant son attrait en tant que valeur refuge. Parallèlement, les anticipations de réduction des taux d'intérêt ont entraîné une baisse des rendements des obligations américaines, favorisant également le recours à l'or en tant qu'investissement. Le renchérissement du **zinc** est dû à la réduction de 20% de la production d'une fonderie en Corée du Sud, ce qui affecte l'offre sur le marché.

En revanche, en ce qui concerne la baisse des cours de l'**uranium**, elle est due à l'anticipation par les grandes économies d'une demande soutenue, qui a encouragé les mines dans les régions montagneuses des États-Unis à relancer leurs activités. La perspective d'un accroissement potentiel de l'offre sur le marché a contribué à la baisse des prix de l'uranium.

Graphique 1 : Évolution des cours des matières premières exportées par les pays de l'UEMOA (Indices, base 100 en 2013)



Sources : Reuters, calculs BCEAO

Par rapport à mars 2023, les prix des principaux produits exportés par les pays de l'UEMOA ont augmenté de 51,2%, après un accroissement de 33,9% le mois précédent. La hausse des cours concerne les **produits agricoles** (**cacao** : +173,4%, **café** : +55,5%, **caoutchouc** : +30,6%, **coton** : +15,2% et **huiles végétales** : +2,8%), les minéraux (**uranium** : +75,9%), les **métaux précieux** (**or** : +13,0%) et les **fertilisants** (**phosphate** : +1,9%). En revanche, les prix du **gaz naturel** (-29,3%), du **zinc** (-6,4%) et de la **noix de cajou** (-6,1%) se sont repliés.

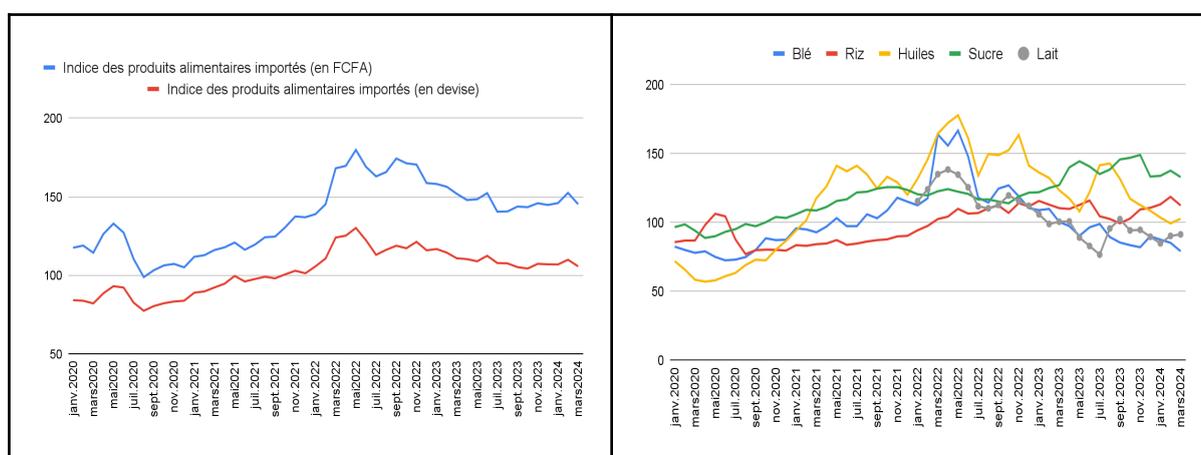
Les prix des principaux **produits alimentaires importés** dans l'UEMOA ont enregistré une décélération de 3,8% en mars 2024, en variation mensuelle, après une hausse de 2,8% un mois auparavant. Le recul concerne le **blé** (-7,1%), le **riz** (-5,3%) et le **sucre** (-3,4%). En revanche, les prix de l'**huile de soja** (+3,5%) et du **lait** (+1,3%) ont connu des augmentations.

Les cours du **blé** baissent en raison d'une offre mondiale abondante, stimulée par les exportations accrues de l'Ukraine et des prévisions de récoltes record pour la saison 2023/2024 dans les zones de production, notamment en Australie, en Russie et en Argentine. Les

conditions météorologiques favorables en Amérique du Sud et aux États-Unis renforcent cette tendance à la baisse des cours. Le fléchissement des cours du **riz** est attribuable au pic de la récolte au Vietnam, entraînant une disponibilité accrue sur le marché et une pression à la baisse sur les prix. Le recul des prix du **sucre** s'explique par des récoltes qui s'annoncent meilleures que prévu en Inde et en Thaïlande.

En revanche, les prix de **l'huile de soja** ont progressé en raison des attentes d'une offre plus faible, suite à la révision à la baisse des estimations de production par l'agence brésilienne des cultures, au regard de conditions météorologiques défavorables. Le renchérissement du **lait** est imputable à une demande internationale croissante pour les produits laitiers et à la pression accrue de la part des fournisseurs et des éleveurs européens qui réclament des augmentations de prix.

Graphique 2 : Évolution des prix des produits alimentaires importés par les pays de l'Union (Indices, base 100 en 2013)



Sources : Reuters, calculs BCEAO

Par rapport à la même période de l'année 2023, les prix des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA ont reculé de 4,6%, après une baisse de 3,9% le mois précédent. Cette tendance baissière a été imprimée par le repli des cours de **l'huile de soja** (-16,7%), du **blé** (-21,2%) et du **lait** (-9,1%). En revanche, les prix du **sucre** (+4,5%) et du **riz** (+1,7%) se sont renforcés.

Exprimés en franc CFA, les prix des produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA ont fléchi de 4,3%, suite à la baisse des prix du blé (-22,3%), du lait (-10,5%) et des huiles (-3,7%). La hausse des cours du sucre (+2,3%) et du riz (+0,2%) a atténué la tendance.

1.4. Marchés financiers

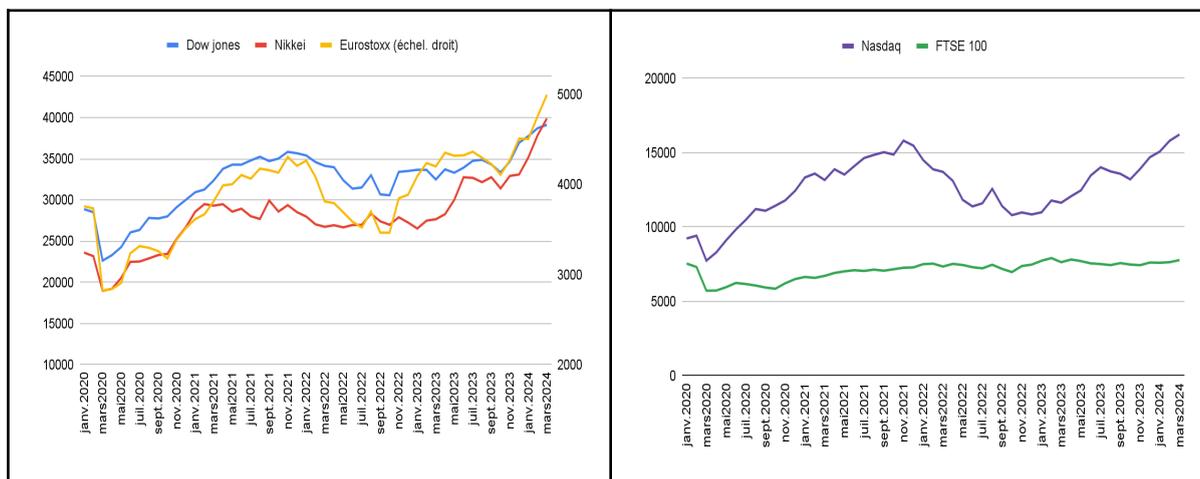
Les principaux indices boursiers des pays avancés ont progressé au cours du mois de mars 2024, portés par les anticipations d'une baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et en zone euro à partir de juin 2024.

1.4.1. Les places boursières

Les principaux indices boursiers ont connu des évolutions à la hausse par rapport au mois précédent. En Afrique, les indices GSE du Ghana, MASI du Maroc et NSE du Nigeria se sont renforcés de 6,7%, 1,3% et 0,7% respectivement. Par contre, l'indice FTSE de l'Afrique du Sud a régressé de 0,1% en mars 2024, après un recul de 0,6% en février 2024.

A l'échelle internationale, les indices boursiers ont affiché des tendances positives. Aux États-Unis, les indices NASDAQ et DOW JONES ont progressé de 2,6% et 1,1% respectivement, après des augmentations de 4,8% et 2,5% le mois précédent. En zone euro, les indices EUROSTOXX 50 et CAC 40 de la France ont augmenté de 5,0% et 4,5% respectivement par rapport à leur moyenne de février 2024. L'indice FTSE 100 du Royaume-Uni a également enregistré une amélioration de 1,8%, suivant une hausse de 0,5% le mois précédent. De même, l'indice NIKKEI 225 du Japon s'est renforcé de 5,4% au cours du mois.

Graphique 3 : Évolution des indices boursiers internationaux (en nombre de points)

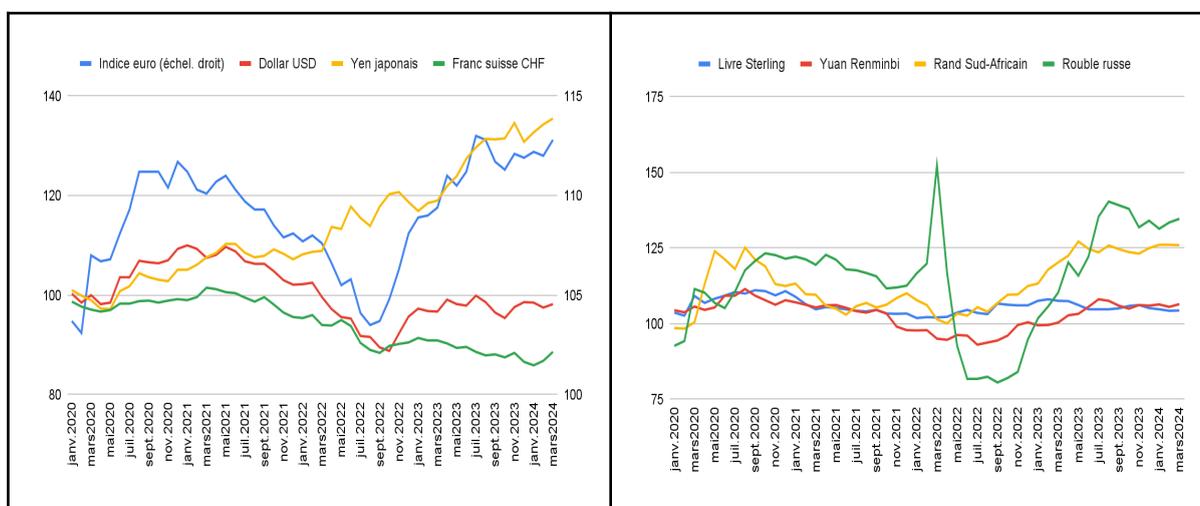


Sources : Reuters, calculs BCEAO

1.4.2. Les taux de change

L'indice du taux de change de l'euro, calculé par la BCE, s'est apprécié de 0,7% en mars 2024 comparativement à son niveau moyen du mois précédent, après une dépréciation de 0,2%. La monnaie des pays de la zone euro s'est renforcée de 2,1% vis-à-vis du franc suisse, de 1,1% comparativement au dollar canadien, de 0,9% par rapport au yen japonais, de 0,7% face au dollar américain et de 0,1% à l'égard de la livre sterling. L'euro a aussi gagné de la valeur vis-à-vis des monnaies des pays émergents, notamment la livre turque (+4,7%), le rouble russe (+0,9%), la roupie indienne (+0,8%) et le yuan chinois (+0,8%) sur la même période.

Graphique 4 : Évolution du taux de change de l'euro face aux principales devises (Indices, base 100 en 2016)

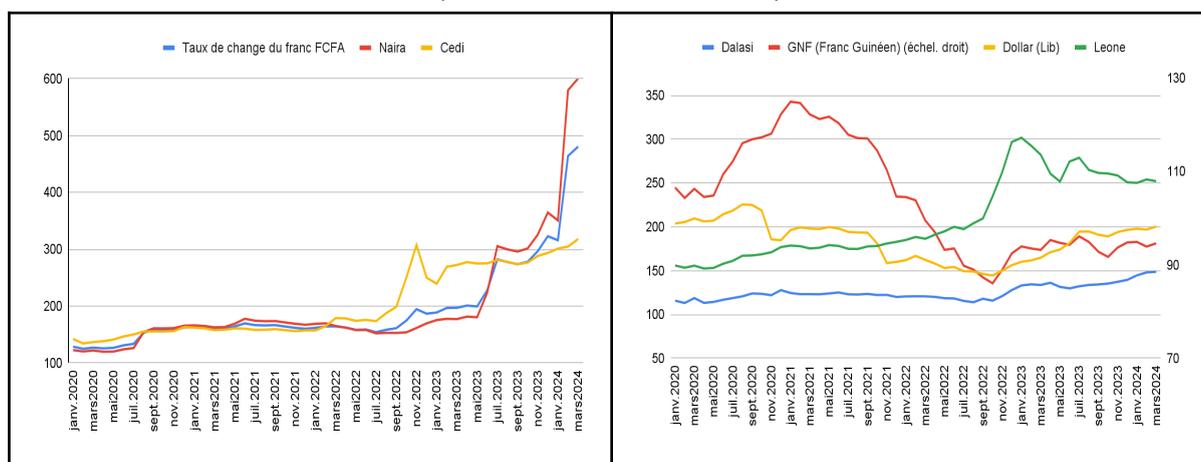


Sources : BCE, Calculs BCEAO

Dans la sous-région ouest-africaine, le franc CFA a enregistré, au cours du mois de mars 2024, une hausse de 3,6% comparée à sa valeur du mois précédent, en lien avec son appréciation par rapport au cedi (+4,3%), au naira (+3,5%), au dollar libérien (+1,8%), au franc guinéen (+0,7%) et au dalasi gambien (+0,5%). En revanche, sur la même période, la monnaie des pays de l'UEMOA a perdu de la valeur face à la léone (-0,8%).

Graphique 5 : Évolution du taux de change des monnaies de l'Afrique de l'Ouest

(Indices, base 100 en 2016)



Sources : AMAO, calculs BCEAO

En variation annuelle, le franc CFA s'est apprécié de 143,7% par rapport aux monnaies des autres pays de l'Afrique de l'Ouest. En particulier, le franc CFA enregistre une hausse de 238,7% et 16,7% respectivement par rapport au naira et au cedi ghanéen.

II. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS L'UEMOA

2.1. Production et demande de biens et services

Les indicateurs économiques disponibles à fin février 2024 révèlent une évolution de l'activité économique globalement positive à un rythme mensuel. La production industrielle s'est renforcée de 6,8% en variation mensuelle. Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est accru de 5,3%, après +3,6% le mois précédent. Dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), l'enquête auprès des chefs d'entreprise fait état d'une poursuite de l'amélioration de l'activité dans tous les pays de l'Union à l'exception du Niger et du Mali. En revanche, les prestations de services marchands et financiers ont enregistré des baisses respectives de 2,7% et 1,4% d'un mois à l'autre.

2.1.1. Production industrielle

En variation mensuelle, l'indice de la production industrielle, corrigé des variations saisonnières (CVS), a enregistré une hausse de 6,8% en février 2024, après une baisse de 3,5% un mois auparavant. Le renforcement de la production industrielle est imputable aux industries manufacturières (+5,5 points), aux activités extractives (+1,0 point) et à la production d'électricité, eau et gaz (+0,3 point).

Tableau 2 : Évolution de l'indice de la production industrielle, données CVS-CJO
(contribution à la croissance en point de pourcentage)

Branches	Variation mensuelle				Glissement annuel	
	2022	2023	2024		2024	
	février	février	janvier	février (*)	janvier	février (*)
Production des activités extractives	-1,5	0,7	-2,5	1,0	-0,4	-0,1
dont pétrole brut et gaz naturel	0,0	0,8	-0,1	1,0	0,0	0,2
Industries manufacturières	6,6	4,8	0,7	5,5	2,7	3,4
dont produits alimentaires et boissons	2,8	4,5	-1,1	5,4	1,1	2,0
textiles	0,1	-0,8	2,2	0,1	-0,8	0,0
produits pétroliers raffinés	0,1	-0,4	1,8	0,1	-0,2	0,3
Electricité, eau et gaz	-0,1	0,1	-1,7	0,3	0,1	0,3
Indice Général	5,0	5,6	-3,5	6,8	2,5	3,6

Source : BCEAO, (*) données provisoires

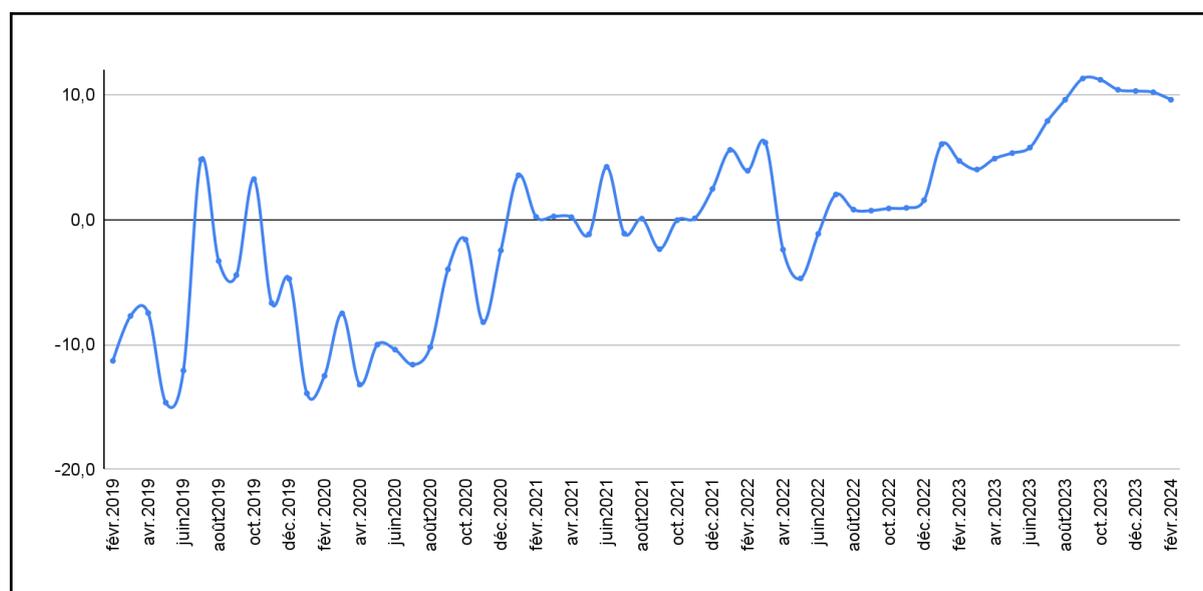
La production industrielle, en glissement annuel, a augmenté de 3,6% en février 2024, après une hausse de 2,5% le mois précédent. Le dynamisme de l'activité économique est essentiellement tiré par le renforcement de l'industrie manufacturière (+3,4 points après +2,7 points le mois précédent) et de la production d'électricité, eau et gaz (+0,3 point après +0,1 point). Le recul de moindre ampleur des activités extractives (-0,1 point après -0,4 point en janvier 2024) a atténué la hausse de la production industrielle.

2.1.2. Bâtiments et travaux publics

Les données de l'enquête recueillies auprès des chefs d'entreprise font état d'une accélération de l'activité dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), en février 2024, par rapport à la situation du mois précédent. L'écart de l'indice d'activité dans les BTP par rapport à la moyenne de long terme (100) est resté positif, ressortant à +9,6 points contre +10,2 points en janvier 2024. Par pays, une amélioration de l'activité dans le secteur des BTP a été relevée au Sénégal (+29,1 points), au Bénin (+11,8 points), en Côte d'Ivoire (+11,0 points), en Guinée-Bissau (+8,2 points), au Togo (+7,9 points) et au Burkina (+5,9 points). En revanche, un repli de l'activité a été observé au Niger (-9,6 points) et au Mali (-4,8 points).

Graphique 6 : Évolution de l'activité dans le secteur des BTP de l'UEMOA

(écart par rapport à la moyenne de long terme, en nombre de points)



Source : BCEAO

2.1.3. Activité commerciale

Le chiffre d'affaires du commerce de détail a connu une hausse, en variation mensuelle, de 5,3% au cours du mois de février 2024, après une croissance de 3,6% un mois plus tôt. L'amélioration de l'activité, d'un mois à l'autre, dans le commerce de détail est principalement liée aux produits pétroliers (+2,3 points), aux produits pharmaceutiques et cosmétiques (+0,8 point), à la vente d'automobiles, motocycles et pièces détachées (+0,8 point) et aux produits de l'alimentation (+0,7 point).

Tableau 3 : Variation de l'indice du chiffre d'affaires (ICA), données CVS-CJO
contribution à la croissance de l'indice global en point de pourcentage

Branches	Variation mensuelle				Glissement annuel	
	2022	2023	2024		2024	
	février	février	janvier	février (*)	janvier	février (*)
Produits de l'alimentation	3,6	2,5	-0,1	0,7	0,6	-1,1
dont autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs	3,5	2,5	0,0	0,6	0,6	-1,2
Equipement de la personne	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
dont textiles, habillement, articles chaussants et cuirs	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Equipement de logement	0,0	0,3	-0,3	0,1	0,3	0,2
Automobiles, motocycles et pièces détachées	-0,2	-1,1	1,0	0,8	0,5	2,3
dont véhicules automobiles neufs	-0,2	-0,7	1,5	0,5	0,7	1,8
Produits pétroliers	3,8	3,1	1,3	2,3	1,2	0,4
Produits pharmaceutiques et cosmétiques	-2,6	-0,1	1,5	0,8	0,5	1,3
dont produits pharmaceutiques et médicaux	-2,6	-0,1	1,5	0,7	0,4	1,2
Produits divers	-0,4	-0,2	0,2	0,6	-0,2	0,5
INDICE GLOBAL	4,2	4,4	3,6	5,3	2,8	3,7

Source : BCEAO (*) données provisoires

Le rythme de progression du chiffre d'affaires du commerce de détail, en glissement annuel, s'est établi à 3,7% en février 2024, contre 2,8% le mois précédent. La hausse de l'activité dans le commerce de détail est principalement due à la vente d'automobiles, motocycles et pièces détachées (+2,3 points), aux produits pharmaceutiques et cosmétiques (+1,3 point) et aux produits pétroliers (+0,4 point). Le recul des produits de l'alimentation (-1,1 point) a amoindri la hausse de l'indice.

2.1.4. Services marchands

D'un mois à l'autre, les services marchands non financiers se sont repliés de 2,7% en février 2024, après une baisse de 3,5% un mois plus tôt. Les services financiers ont enregistré une tendance similaire avec une baisse de 1,4% en février 2024 après un recul de 4,1% le mois précédent.

Tableau 4 : Variation des services marchands non financiers (en %)

Branches	Variation mensuelle				Glissement annuel	
	2023		2024		2024	
	janvier	février	janvier	février (*)	janvier	février (*)
Bénin	0,0	-6,3	0,0	-6,1	6,4	6,6
Burkina	-1,1	-13,8	-1,8	-11,3	1,2	4,2
Côte d'Ivoire	-5,2	-1,0	-4,6	1,0	6,9	9,0
Guinée-Bissau	0,4	0,1	0,0	0,0	1,0	0,9
Mali	7,3	-6,2	3,0	-5,7	6,7	7,3
Niger	1,1	-4,4	0,0	0,0	-5,0	-0,7
Senegal	-7,0	-1,5	-5,8	0,0	10,2	11,8
Togo	-13,6	-8,2	-9,5	-7,0	10,2	11,6
INDICE GLOBAL	-3,7	-4,5	-3,5	-2,7	6,1	8,1

Source : BCEAO

(*) données provisoires

En glissement annuel, les services marchands non financiers ont connu une progression de 8,1% en février 2024 contre 6,1% un mois plus tôt. L'accroissement du chiffre d'affaires des services marchands est observé dans tous les pays de l'UEMOA, hormis le Niger (-0,7%). Les hausses concernent le Sénégal (+11,8%), le Togo (+11,6%), la Côte d'Ivoire (+9,0%), le Mali (+7,3%), le Bénin (+6,6%), le Burkina (+4,2%) et la Guinée-Bissau (+0,9%).

Tableau 5 : Variation des services marchands financiers (en %)

Branches	Variation mensuelle				Glissement annuel	
	2023		2024		2024	
	janvier	février	janvier	février (*)	janvier	février (*)
Bénin	-2,1	1,0	-1,5	0,6	11,8	11,3
Burkina	0,0	-0,9	-1,9	0,0	12,8	13,9
Côte d'Ivoire	-9,0	-3,5	-8,1	-3,6	16,3	16,2
Guinée-Bissau	-2,9	-0,3	-0,6	0,0	18,3	18,7
Mali	-13,9	-1,7	-10,4	-3,1	21,3	19,6
Niger	1,2	-5,9	7,8	-5,3	10,9	11,6
Sénégal	1,7	1,9	1,9	2,3	11,1	11,5
Togo	2,9	-0,7	2,7	0,5	4,5	5,7
INDICE GLOBAL	-4,9	-1,4	-4,1	-1,4	14,1	14,1

Source : BCEAO

(*) données provisoires

S'agissant des services financiers, le chiffre d'affaires s'est accru de 14,1%, en rythme annuel. Les hausses ont concerné l'ensemble des pays, à savoir le Mali (+19,6%), la Guinée-Bissau (+18,7%), la Côte d'Ivoire (+16,2%), le Burkina (+13,9%), le Niger (+11,6%), le Sénégal (+11,5%), le Bénin (+11,3%) et le Togo (+5,7%).

2.2. Inflation

L'inflation dans l'Union est ressortie, en mars 2024, stable par rapport à son niveau du mois précédent, en lien avec la baisse du rythme de progression des prix des produits alimentaires, compensée par la hausse de la composante logement.

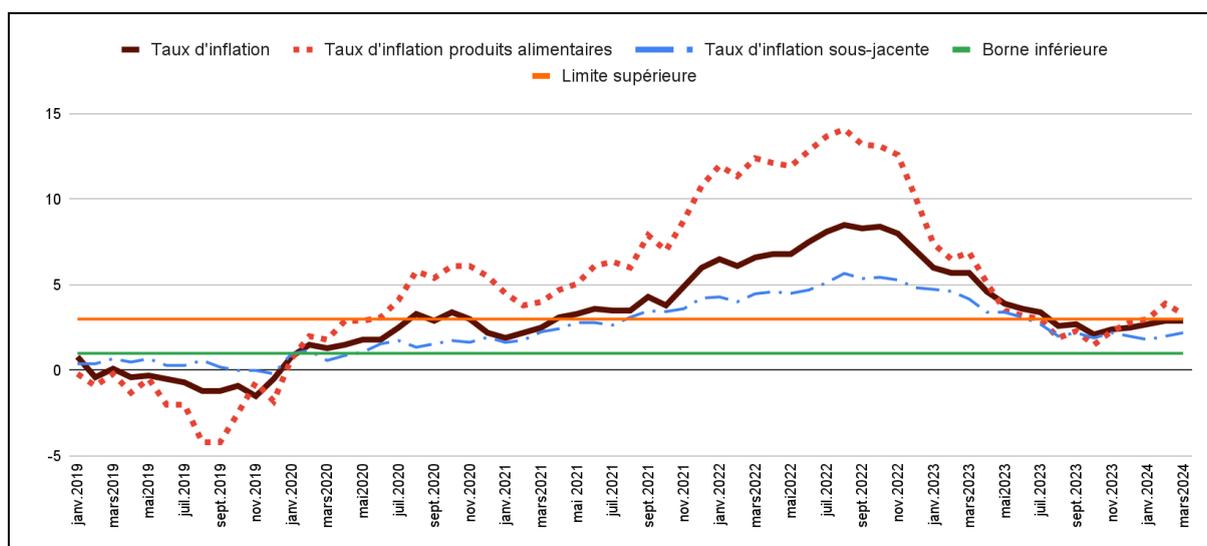
Le taux d'inflation est ressorti, en glissement annuel, à 2,9% en mars 2024, inchangé par rapport à son niveau du mois précédent. L'analyse par fonction montre des décélérations au niveau des composantes "produits alimentaires" (-0,6 point de pourcentage) et "transport" (-0,4 point de pourcentage) compensées, par l'accélération notée pour les fonctions "logement" (+0,7 point de pourcentage) et "habillement" (+0,2 point de pourcentage).

Les prix des produits alimentaires ont enregistré une augmentation de 3,3% au cours du mois sous revue, après une progression de 3,9% un mois plus tôt, sous l'influence de la détente des prix des légumes frais (+1,7% contre +16,1%), de la farine (+0,8% contre +4,2%), du sucre (+6,6% contre +8,0%), des tubercules et plantains (+5,8% contre +7,0%) et de l'accroissement de la baisse du prix de l'huile (-9,3% contre -7,4%). Toutefois, la détente des prix des produits alimentaires reste atténuée par une accélération des prix des céréales (+5,1% contre +4,6%) dans l'Union. S'agissant de la composante "transport", la décélération de l'inflation s'explique par le ralentissement du rythme de progression des prix des carburants et lubrifiants (+0,5% contre +1,7%).

L'accélération observée au niveau de la composante "Logement" s'explique par un regain de tension dans les services pour l'entretien et les réparations courantes (+5,9% contre +2,5%), ainsi que de l'électricité (+2,1% contre +0,6%).

L'analyse par pays révèle des augmentations de l'inflation au Niger (+8,5% contre +8,1%), en Côte d'Ivoire (+3,8% contre +3,5%) et au Sénégal (+3,3% contre +2,3%). Par contre, des décélération sont notées au Burkina (+2,6% contre +2,7%), en Guinée-Bissau (+2,3% contre +2,5%), au Togo (+2,2% contre +3,5%) et au Bénin (+0,0% contre +0,2%). Une accentuation de la baisse des prix est affichée au Mali (-2,0% contre -0,4%). Le regain d'inflation dans certains pays de l'Union s'explique par la progression des prix des céréales locales, notamment au Niger (+26,7%) et au Sénégal (+8,7%), qui ont significativement impacté à la hausse les prix des produits alimentaires.

Graphique 7 : Évolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation dans l'UEMOA (%)



Sources : INS, BCEAO

Le taux d'inflation sous-jacent, calculé en excluant les prix des produits frais et de l'énergie, est ressorti à 2,2% en mars 2024 contre 2,0% le mois précédent.

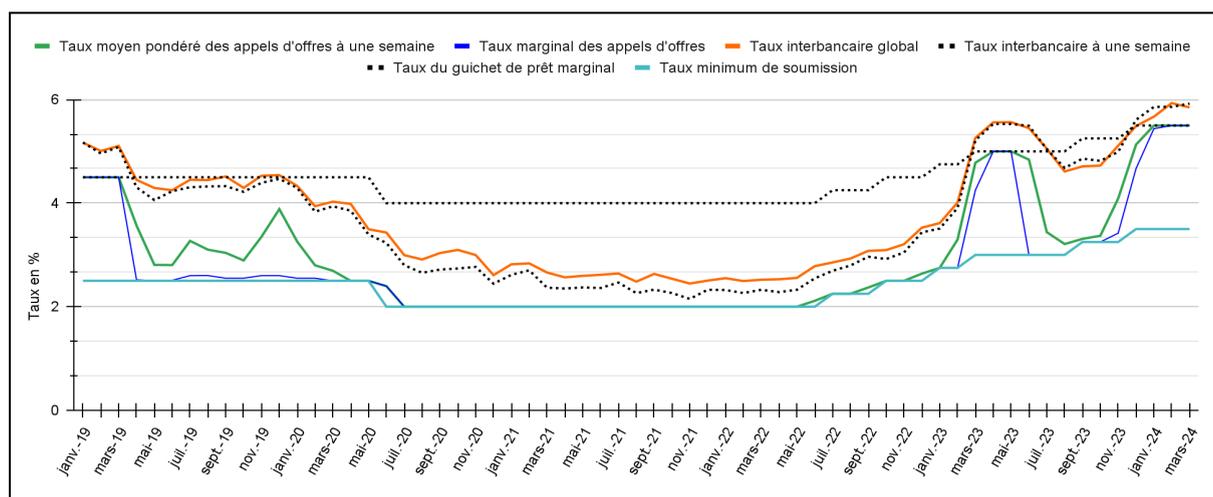
III. TAUX D'INTÉRÊT, LIQUIDITÉ ET MONNAIE

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le 6 mars 2024, la première session ordinaire de son Comité de politique monétaire (CPM) de l'année 2024 au cours de laquelle l'instance a maintenu inchangés ses principaux taux directeurs, en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité reste à son niveau de 3,50% et le taux du guichet de prêt marginal, à son niveau de 5,50%.

3.1. Taux d'intérêt des marchés monétaires

Les taux moyen pondéré des appels d'offre à une semaine et le taux marginal des appels d'offre est resté stable entre février et mars à 5,50%. Sur le marché interbancaire, le taux d'intérêt moyen pondéré sur la maturité à une semaine a augmenté de 6 pdb en passant de 5,86% en février 2024 à 5,92% en mars 2024. Globalement, les échanges sur le marché interbancaire se sont effectués en moyenne à 5,85% en mars 2024, en baisse de 8 pdb par rapport à février 2024 et une hausse de 59 pdb par rapport à sa valeur il y a un an.

Graphique 8 : Évolution des taux d'intérêt sur le marché monétaire



Sources : BCEAO

3.2. Taux d'intérêt des banques

Les résultats de l'enquête sur les conditions de banque révèlent, à l'échelle de l'Union, que les taux d'intérêt débiteurs des banques au cours du mois de février 2024 ont progressé de 4 pdb par rapport au mois précédent. Hors charges et taxes, le taux débiteur moyen est ressorti à 6,94% en février 2024 et à 6,62% un an plus tôt. Le coût du crédit bancaire a progressé au Niger (9,30% contre 6,98%), au Mali (7,96% contre 6,87%), en Guinée-Bissau (9,16% contre 9,05%) et au Bénin (7,26% contre 7,20%). Par contre, une baisse a été observée au Sénégal (6,13% contre 6,72%), au Burkina (7,88% contre 8,08%), en Côte d'Ivoire (6,68% contre 6,74%) et au Togo (7,49% contre 7,52%).

Les taux d'intérêt créditeurs sur les dépôts à terme ont reculé de 13 pdb pour s'établir à 5,22%, contre 5,35% un mois plus tôt et 5,30% une année auparavant. Par pays, la rémunération des dépôts s'est détériorée en Guinée-Bissau (3,50% contre 4,75%), en Côte d'Ivoire (4,40% contre 5,25%), au Togo (5,52% contre 5,68%) et au Mali (5,39% contre 5,50%). Les taux d'intérêt créditeurs ont, en revanche, progressé dans les autres pays de l'Union : Burkina Faso (5,90% contre 5,27%), Bénin (5,72% contre 5,25%), Niger (6,03% contre 5,71%) et Sénégal (5,61% contre 5,60%).

3.3. Liquidité bancaire

En mars 2024, les facteurs autonomes ont exercé une incidence négative de 259,0 milliards sur la trésorerie des banques. Cette incidence est le fait des opérations de transfert et des retraits de billets qui ont eu respectivement des effets baissiers de 377,6 milliards et 228,0 milliards. Le solde des opérations des banques avec les Trésors et des autres facteurs nets a, pour sa part, compensé partiellement cette détérioration de la liquidité bancaire à hauteur de 346,6 milliards.

Tableau 6 : Facteurs explicatifs de l'évolution de la liquidité des banques (montants en milliards de FCFA)

	mars-23 / févr-23	févr-24 / janv-24	mars-24 / févr-24
Circulation fiduciaire (1)	-46,9	-23,7	228,0
Transferts nets des banques (2)	110,5	174,3	-377,6
Opérations des États avec les banques et autres facteurs nets (3)	148,8	-187,1	346,6
Position structurelle de liquidité (4) = (2) + (3) - (1)	306,1	11,0	-259,0
Réserves obligatoires (5)	83,8	18,1	25,8
Hausse (+) ou baisse (-) des besoins de liquidité (6) = (5) - (4)	-222,4	7,1	284,8
Refinancements (7)	173,4	-174,4	85,3
Variation de la liquidité bancaire (8) = (4) + (7)	479,6	-163,4	-173,7

Source : BCEAO

Durant la même période, le refinancement accordé par la BCEAO aux banques de l'UEMOA a augmenté de 85,3 milliards. En conséquence, la liquidité bancaire s'est détériorée de 173,7 milliards d'un mois à l'autre.

Tableau 7 : Répartition des refinancements suivant les guichets²

	Encours			Variation (en milliards)	
	mars 23	févr. 24	mars 24	févr-24 / janv-24	mars-24 / févr-24
Guichet hebdomadaire	5 844,6	6 780,0	7 079,9	99,2	299,9
Guichet mensuel	1 630,0	583,3	558,3	-24,2	-25,0
Guichet de prêt marginal	0,0	550,8	436,2	-174,4	-114,6
Guichet de relance	848,9	450,0	375,0	-75,0	-75,0
Guichet de Soutien et de Résilience	12,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Refinancement total de la Banque Centrale	8 336,1	8 378,7	8 464,0	-174,4	85,3

Source : BCEAO

L'examen de la constitution des réserves obligatoires par les banques pendant la période allant du 16 février 2024 au 15 mars 2024 révèle un excédent par rapport au niveau des réserves requises. Les réserves excédentaires des banques se sont élevées à 1.186,7 milliards, représentant ainsi 96,5% des réserves requises contre 1.352,1 milliards (112,3% des réserves obligatoires) sur la période précédente.

Tableau 8 : Niveau des réserves excédentaires selon la présence au refinancement (montants en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

Pays	Banques venant au refinancement			Autres banques			Total	
	Réserves excédentaires	RO	En % des réserves requises	Réserves excédentaires	RO	En % des réserves requises	Réserves excédentaires	En % des réserves requises
Bénin	44,9	90,4	49,6	1,3	0,8	167,6	46,1	50,6
Burkina	153,9	138,6	111,0	2,1	1,8	119,8	156,0	111,1
Côte d'Ivoire	322,1	401,5	80,2	307,8	59,7	515,3	629,9	136,6
Guinée-Bissau	3,0	5,3	56,5	0,6	2,3	27,4	3,6	47,8
Mali	8,3	148,2	5,6	0,0	0,0	-	8,3	5,6
Niger	-9,3	46,6	-20,0	8,3	1,1	780,7	-1,0	-2,2
Sénégal	128,0	219,6	58,3	168,0	45,5	368,9	296,0	111,6
Togo	39,0	32,7	119,5	8,7	35,8	24,4	47,8	69,8
UMOA	689,9	1 082,8	63,7	496,8	146,9	338,1	1 186,7	96,5

Source : BCEAO, RO : Réserves Obligatoires.

² Les données des encours ne concernent que les banques

3.4. Monnaie

En février 2024, le rythme de progression de la masse monétaire est ressorti, en glissement annuel, à 3,2%, après 2,1% atteint le mois précédent, en lien avec l'évolution de ses contreparties. Sous l'angle de ses composantes, la circulation fiduciaire a augmenté de 3,4% en février 2024, contre 4,5% en janvier 2024 tandis que les dépôts ont connu une hausse de leur rythme de progression, en passant de 1,4% à fin janvier 2024 à 3,2% à fin février 2024.

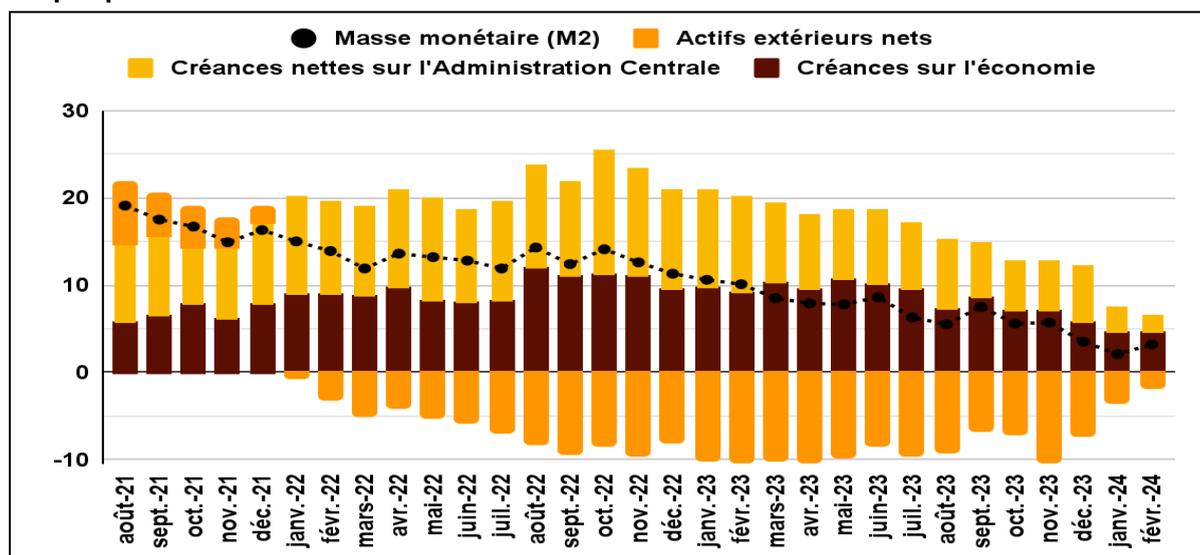
Tableau 9 : Situation monétaire à fin février 2024 (montants en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	janv.-23	févr.-23	janv.-24	févr.-24	Variation mensuelle (%)		Variation annuelle (%)	
					Période précédente	Période courante	Période précédente	Période courante
Masse monétaire (M2)	45 559,0	45 491,5	46 524,5	46 947,5	-2,6	0,9	2,1	3,2
Circulation fiduciaire	10 249,5	10 205,1	10 711,7	10 548,2	0,4	-1,5	4,5	3,4
Dépôts	35 309,4	35 286,4	35 812,8	36 399,3	-3,5	1,6	1,4	3,2
Actifs extérieurs nets	3 603,4	2 929,1	2 004,5	2 142,6	74,4	6,9	-44,4	-26,9
Créances intérieures	52 537,1	53 052,7	56 570,6	56 585,6	-2,6	0,0	7,7	6,7
Créances nettes sur APUC	20 903,4	21 317,6	22 500,8	22 439,3	-5,3	-0,3	7,6	5,3
Créances sur l'économie	31 633,7	31 735,0	34 069,8	34 146,4	-0,7	0,2	7,7	7,6

Source : BCEAO

La progression de la masse monétaire en février 2024 résulte essentiellement de la hausse des créances des institutions de dépôt sur les unités résidentes (+3.532,9 milliards ou +6,7%), dont l'impact a été atténué par la dégradation des Actifs Extérieurs Nets.

Graphique 9 : Contribution à la croissance de la masse monétaire en variation annuelle



Source : BCEAO

3.4.1. Actifs Extérieurs Nets (AEN) des institutions de dépôt

A fin février 2024, les AEN des institutions de dépôt de l'Union se sont contractés de 786,5 milliards, en un an.

3.4.2. Créances intérieures

Les créances intérieures ont progressé, en rythme annuel, de 6,7% à fin février 2024, après 7,7% en janvier 2024. En lien avec le recours des Etats au marché financier régional pour le financement du déficit public, les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Centrale se sont accrues de 5,3% à fin février 2024, après 7,6% à fin janvier 2024.

Le financement du secteur privé est demeuré dynamique. Les créances sur l'économie ont enregistré, en glissement annuel, une croissance de 7,6% à fin février 2024 après 7,7% à fin janvier 2024. Les crédits accordés aux entreprises ont augmenté de 9,5% et ceux octroyés aux ménages et aux Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) se sont accrues de 8,8% à fin février 2024, après respectivement 11,2% et 5,4% le mois précédent.

IV. MARCHÉ FINANCIER DE L'UEMOA

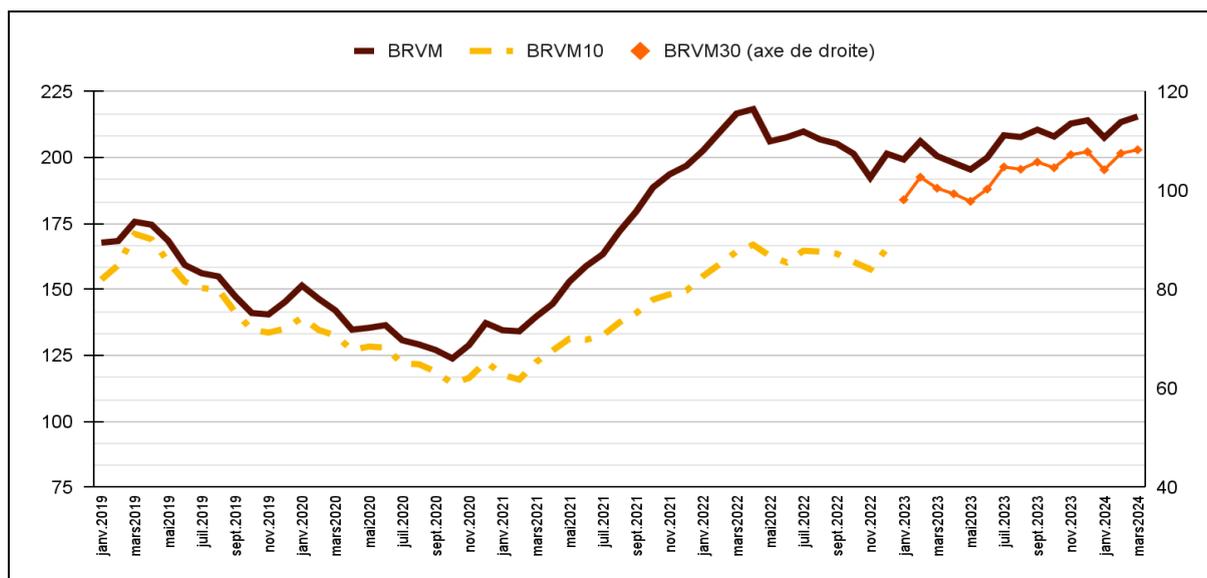
Les activités du marché boursier régional ont connu des évolutions à la hausse. Les Etats ont, pour leur part, mobilisé un total de 820,1 milliards en mars 2024 sur le marché financier.

4.1. Marché boursier de l'UEMOA

Au niveau de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), les indicateurs d'activité ont affiché des évolutions à la hausse. A fin mars 2024, l'indice global, le BRVM Composite, s'est renforcé de 1,0% par rapport à sa valeur à fin février 2024, pour s'établir à 215,6 points. De même, l'indice des trente valeurs les plus actives, le BRVM 30, lancé en début janvier 2023 en remplacement de l'indice BRVM 10, a progressé de 0,7% par rapport à sa valeur à fin février 2024, pour se situer à 108,3 points. A la date du 15 avril 2024, l'indice BRVM Composite a progressé de 1,7% par rapport à sa valeur de fin mars 2024. De même, l'indice BRVM 30 a gagné 2,0% sur la même période.

En glissement annuel, les indices BRVM composite et BRVM 30 se sont améliorés de 4,1% et 4,4% respectivement par rapport à mars 2023.

Graphique 10 : Évolution des indices boursiers de la BRVM (en nombre de points)

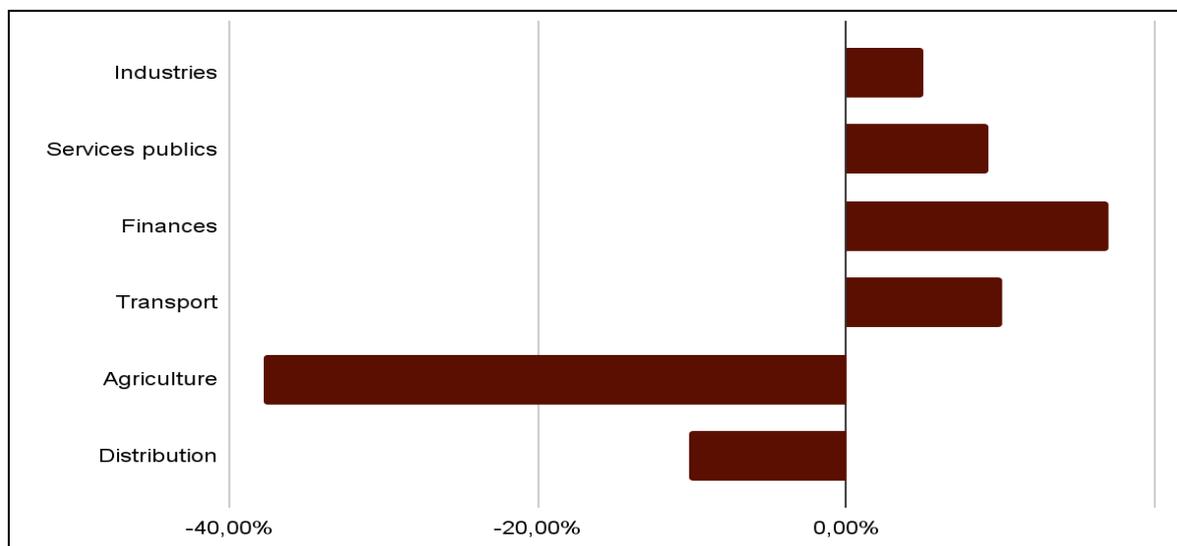


Source : BRVM

S'agissant de la capitalisation boursière totale, elle s'est accrue de 4,3% par rapport à fin mars 2023 pour s'établir à 18.287,7 milliards. Cette orientation haussière a été imprimée notamment

par le renforcement des indices des branches « Finances » : +17,1% et « Transport » : +10,1%, amoindri par la branche « Agriculture » : -37,7%. Dans le détail, la capitalisation des actions a progressé de 7,5% à 8.020,7 milliards et celle des obligations de 1,9% à 10.267,0 milliards.

Graphique 11 - Évolution des indices sectoriels de la BRVM en mars 2024 en variation annuelle



Source : BRVM

4.2. Marché des titres de la dette publique

Sur le **marché par adjudication**, les ressources levées par les Etats membres de l'UMOA se sont établies, en termes bruts, à 650,1 milliards, dont 446,9 milliards de bons du Trésor (68,7%) et 203,2 milliards d'obligations (31,3%). Par rapport à février 2024, les ressources mobilisées ont augmenté de 218,6 milliards (+50,7%). Cette progression des mobilisations sur ce marché provient à la fois de la hausse des émissions de bons (+116,7 milliards) et de celle des obligations (+101,9 milliards). En glissement annuel, le volume global des émissions par adjudication a également progressé de 128,3% (+365,3 milliards).

Le taux de couverture³ global des montants mis en adjudication par les souscriptions a reculé en mars 2024, ressortant à 118,6%, contre 147,5% le mois précédent.

Le compartiment par **syndication** a enregistré, au cours du mois sous revue, une émission de titres publics pour un montant global de 170,0 milliards contre 200,0 milliards le mois précédent. En glissement annuel, le volume des émissions sur ce marché a également baissé de 196,9 milliards (-53,7%).

³ Le taux de couverture est défini comme le rapport entre le montant des souscriptions et le montant sollicité lors du lancement des émissions.

Tableau 10 : Ressources mobilisées par les États (en milliards)

	mars 2023	février 2024	mars 2024	Variation mensuelle		Variation annuelle	
				montant	%	montant	%
Bons	226	330,2	446,9	116,7	35,3	220,9	97,7
Obligations	425,7	301,3	373,2	71,9	23,9	-52,5	-12,3
-Par adjudication	58,8	101,3	203,2	101,9	100,6	144,4	245,6
-Par syndication	366,9	200	170	-30,0	-	-196,9	-53,7
Total adjudication	284,8	431,5	650,1	218,6	50,7	365,3	128,3
Total marché régional des titres publics	651,7	631,5	820,1	188,6	29,9	168,4	25,8
Marché des eurobonds	0	454,9	0	-454,9	-100,0	-	-
Total général	651,7	1086,4	820,1	-266,3	-24,5	168,4	25,8

Source : UMOA-Titres, BCEAO.

Les taux d'intérêt se sont inscrits en hausse pour les bons et en baisse pour les obligations, d'un mois à l'autre. En effet, le taux d'intérêt moyen pondéré des bons a progressé de 10 points de base (pdb) pour s'établir à 7,22% en mars 2024, contre 7,12% en février 2024. Par contre, le rendement moyen pondéré des émissions obligataires a baissé de 89 pdb pour ressortir à 8,02% en mars 2024. Par rapport à la même période de l'année précédente, les coûts des emprunts publics sont ressortis en hausse, respectivement de 137 pdb et 133 pdb pour le taux moyen pondéré des bons du Trésor et le rendement moyen pondéré⁴ des obligations. Ces évolutions sont principalement imputables aux tensions observées sur le marché des titres publics et aux relèvements des taux directeurs.

Les **marchés internationaux** des capitaux n'ont pas enregistré d'opérations des Etats membres au cours du mois sous revue.

Tableau 11 : Évolution des taux d'intérêt des émissions de titres par les États

(En point de pourcentage)

	mars 2023	février 2024	mars 2024	Variation	
				mensuelle	annuelle
Bons	5,85	7,12	7,22	0,1	1,37
Obligations	6,15	7,25	7,07	-0,18	0,92
Par adjudication	6,69	8,91	8,02	-0,89	1,33
Par Syndication	6,06	6,41	5,94	-0,47	-0,12
Eurobonds	-	8,38	-	-	-

Source : UMOA-Titres, BCEAO.

V. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'UEMOA

La progression de l'activité économique se poursuivrait dans l'Union. Les perspectives économiques sont favorables. Elles restent toutefois tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, de la situation socio-politique et sécuritaire ainsi que des effets climatiques. Les performances des économies de l'UEMOA seraient portées par la bonne tenue des services et de l'industrie manufacturière.

⁴ Le rendement moyen pondéré se rapporte au rendement moyen sur les soumissions d'obligations, pondéré des montants retenus.

5.1. Croissance

Dans les mois à venir, les économies de l'Union devraient connaître une reprise plus modérée. La croissance serait principalement soutenue par la hausse attendue de la demande intérieure et l'amélioration continue de certains secteurs tels que l'agriculture vivrière, le commerce, les services non marchands, le transport et le BTP.

Selon les résultats de l'enquête de conjoncture menée par la BCEAO, l'activité économique dans l'ensemble des secteurs serait bien orientée et les chefs d'entreprise interrogés anticipent de meilleures performances, malgré la dégradation des conditions de production. Les branches commerciales, les industries manufacturières et extractives, ainsi que les services marchands et financiers devraient connaître une accélération.

Selon les prévisions de la BCEAO, l'activité économique devrait, en glissement annuel, progresser de 6,1% et 6,5% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2024, après une croissance de 5,7% aux troisième et quatrième trimestres 2023. Les bonnes performances de la demande intérieure renforceraient la croissance économique des pays de l'UEMOA. Globalement, il est attendu une croissance du PIB de 6,5% en moyenne sur l'année 2024, après 5,7% en 2023.

Tableau 12 : Prévisions de taux de croissance économique de l'UEMOA
(contribution en point de %)

	Réalizations					Prévisions	
	4T2022	1T2023	2T2023	3T2023	4T2023	1T2024	2T2024
Secteur primaire	1,5	1,5	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6
Agriculture vivrière	1,1	1,1	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2
Sylviculture	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pêche et élevage	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Secteur secondaire	0,9	0,6	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8
Activités extractives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Industries manufacturières	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Production et dist. Électricité, gaz et eau	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
BTP	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2
Secteur tertiaire	3,9	3,5	3,5	3,6	3,5	3,8	4,1
Commerce	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
Transports, postes et communications	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Banques, assurances et autres services non marchands net SIFIM	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
Services non marchands	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0
Impôts et taxes	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Produit Intérieur Brut	6,2	5,6	5,6	5,7	5,7	6,1	6,5

Source : BCEAO

5.2. Monnaie

Les estimations situent le taux de croissance annuelle de la masse monétaire de l'Union à 3,3% à fin mars 2024 contre 3,2% à fin février 2024. La hausse de 1.526,5 milliards qui en résulterait, serait essentiellement imputable à l'accroissement des créances intérieures de 6,3%, atténué par la baisse des AEN des institutions de dépôt.

En particulier, le renforcement des créances intérieures serait lié à la hausse attendue, en glissement annuel, des créances nettes sur les unités de l'administration publique centrale (+5,3%), accentuée par celle des créances sur l'économie (+7,0%).

Analysé sous l'angle de ses composantes, l'accroissement, en glissement annuel, de la masse monétaire se traduirait à fin mars 2024 par la hausse des dépôts (+3,4%) et de la circulation fiduciaire (+3,2%).

5.3. Inflation

Sur la base des informations disponibles, le taux d'inflation au sein de l'Union, en glissement annuel, devrait s'établir à 2,9% en avril et mai 2024. Cette évolution serait en ligne avec la poursuite des tensions sur les prix des produits céréaliers, en particulier dans les pays sahéliens qui ont enregistré une baisse de la production de céréales au cours de la campagne agricole 2023/2024. Le taux d'inflation serait atténué par le relâchement des tensions sur les prix des produits pétroliers et alimentaires importés induit par la détente des cours mondiaux.

Tableau 13 : Évolution de l'inflation au sein de l'UEMOA par fonction
(contribution en point de %)

Fonctions	Réalizations					Estimation	Prévision	
	déc. 19	déc. 20	déc. 21	déc. 22	févr. 24	mars 24	avril 24	mai 24
Produits alimentaires et boissons	-0,5	1,8	4,7	4,6	1,8	1,5	1,5	1,5
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
Logement	0,2	-0,1	0,5	0,6	0,3	0,4	0,4	0,4
Ameublement	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Santé	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transport	0,1	0,0	0,2	0,7	0,2	0,2	0,2	0,2
Communication	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Loisirs et culture	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Enseignement	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres biens	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	-0,5	2,2	6,0	7,0	2,9	2,9	2,9	2,9

Sources : INS, BCEAO



ANNEXES STATISTIQUES

Tableau A1 : Évolution du chiffre d'affaires par branche (contribution en point de %)

Branches	Variation mensuelle				Glissement annuel	
	2022	2023	2024		2024	
	février	février	janvier	février (*)	janvier	février (*)
PRODUITS DE L'ALIMENTATION	3,6	2,5	-0,1	0,7	0,6	-1,1
Produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,1
Produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture	0,2	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,1
Autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs	3,5	2,5	0,0	0,6	0,6	-1,2
EQUIPEMENT DE LA PERSONNE	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Textiles, habillement, articles chaussants et cuirs	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Montres, horloges, bijoux et pierre précieuses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EQUIPEMENT DU LOGEMENT	0,0	0,3	-0,3	0,1	0,3	0,2
Ameublement, équipements et produits ménagers	0,0	0,3	-0,3	0,0	0,3	0,0
Matériaux de construction, quincaillerie, peintures, verres et articles de verre	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,2
AUTOMOBILES, MOTOCYCLES ET PIÈCES DÉTACHÉES	-0,2	-1,1	1,0	0,8	0,5	2,3
Véhicules automobiles neufs	-0,2	-0,7	1,5	0,5	0,7	1,8
Véhicules automobiles usagers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Motocycles neufs	0,0	-0,2	0,2	0,1	-0,2	0,1
Motocycles usagers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pièces et accessoires de véhicules automobiles et de motocycles neufs	-0,1	-0,1	-0,8	0,3	0,1	0,4
Pièces et accessoires de véhicules automobiles et de motocycles usagers	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
PRODUITS PÉTRIOLIERS	3,8	3,1	1,3	2,3	1,2	0,4
Produits pétroliers	3,8	3,1	1,3	2,3	1,2	0,4
PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET COSMÉTIQUES	-2,6	-0,1	1,5	0,8	0,5	1,3
Produits pharmaceutiques et médicaux	-2,6	-0,1	1,5	0,7	0,4	1,2
Parfumerie et produits de beauté	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
PRODUITS DIVERS	-0,4	-0,2	0,2	0,6	-0,2	0,5
Machines de bureau et matériel et informatique	0,0	-0,2	0,3	0,0	-0,3	-0,1
Autres appareils électriques et électroniques non ménagers	-0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Articles de presse, librairie, papeterie, fournitures scolaires	0,0	0,0	-0,2	0,1	0,0	0,1
Autres produits	-0,4	-0,1	0,2	0,4	0,0	0,5
INDICE GLOBAL	4,2	4,4	3,6	5,3	2,8	3,7

Source : BCEAO (*) données provisoires, CVS

Tableau A2 : Indice de la production industrielle par branche (contribution en point de %)

Branches	Variation mensuelle				Glissement annuel	
	2022	2023	2024		2024	
	février	février	janvier	février (*)	janvier	février (*)
PRODUCTION DES ACTIVITES EXTRACTIVES	-1,5	0,7	-2,5	1,0	-0,4	-0,1
Pétrole brut et gaz naturel	0,0	0,8	-0,1	1,0	0,0	0,2
Minerais d'uranium et de thorium	0,2	0,0	-0,4	0,0	-0,3	-0,3
Minerais métalliques	-1,3	0,3	-2,2	0,3	-0,1	-0,2
Autres minerais	-0,5	-0,4	0,2	-0,3	0,1	0,1
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	6,6	4,8	0,7	5,5	2,7	3,4
Produits alimentaires et de boissons	2,8	4,5	-1,1	5,4	1,1	2,0
Produits à base de tabac	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textiles	0,1	-0,8	2,2	0,1	-0,8	0,0
Articles d'habillement	0,3	0,1	-1,1	0,1	-0,4	-0,4
Cuirs; articles de voyage et de maroquinerie, articles de sellerie et de bourrellerie; chaussures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois et articles en bois et en liège (sauf meubles); articles de vannerie et de sparterie	0,2	-0,1	1,0	-0,4	1,0	0,7
Papier, carton et articles en papier et en carton	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Produits de l'édition, de l'imprimerie et supports enregistrés	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0
Produits pétroliers raffinés	0,1	-0,4	1,8	0,1	-0,2	0,3
Produits chimiques	-0,2	0,4	1,3	0,2	-0,2	-0,4
Caoutchouc et matières plastiques	0,9	0,3	-0,8	0,4	0,2	0,3
Autres produits minéraux non métalliques	1,5	0,5	-1,0	-0,1	0,6	0,0
Produits métallurgiques de base	0,9	0,0	0,2	-0,5	1,2	0,7
Ouvrages en métaux (sauf machines et matériel)	-0,2	0,0	-2,3	0,1	0,1	0,2
Machines et matériel n.c.a.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Machines et appareils électriques n.c.a.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres matériels de transport	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,2
Meubles; activités de fabrication n.c.a.	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Produits de récupération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ ET D'EAU	-0,1	0,1	-1,7	0,3	0,1	0,3
Electricité, gaz, vapeur et eau chaude	-0,1	0,1	-1,6	0,3	0,1	0,3
Eau	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice Général	5,0	5,6	-3,5	6,8	2,5	3,6

Source : BCEAO (*) données provisoire, CVS
n.c.a. : non classé par ailleurs



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST